

Intitulé de la formation : Communiquer - Maitriser l’habillage de site web Comiti

Comiti est une solution qui a été créée pour accompagner la démarche de construction et de développement d’un projet associatif. La fonctionnalité site web de l’application Comiti permet de pouvoir simplement mettre en avant : vos couleurs, vos valeurs, vos activités, vos stages, les actualités et résultats de votre association, rendre visibles vos sponsors, mécènes et attirer des nouveaux. Le référencement naturel et optimisé de votre site et la connexion à vos différents réseaux sociaux permettent une utilisation simple et efficace.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Engager une démarche de développement de l’association par l’utilisation de la fonctionnalité site web de l’application Comiti en créant un site dynamique, actuel et à vos couleurs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l’issue de cette formation, les participants seront capables :

- De définir une charte graphique à leur image
- De rendre visible les éléments de communication (actualités, image, réseaux sociaux.....)
- De redimensionner des photos via le logiciel gratuit Canva

Objectifs en termes de savoirs

- Participer au développement de son association
- Définir une communication cohérente et structurée pour son association

Objectifs en termes de savoir-faire

- Assurer une image du site cohérente avec l’image de son association
- Mettre en forme des actualités attractives

Objectifs en termes de savoir-être

- Travailler en autonomie sur la fonctionnalité site web
- Communiquer et informer
- Prendre des responsabilités et des décisions auprès du bureau

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse aux dirigeants bénévoles, bénévoles occasionnels et salariés du mouvement associatif.

Prérequis apprenants : Savoir utiliser un ordinateur et l'accès à internet. Envoi d'un questionnaire d'analyse des besoins des apprenants avant le début de la formation.

Prérequis techniques et organisationnels : un ordinateur, un accès internet.

DUREE / TARIF DE LA FORMATION

Session d'1 heure de formation – durée adaptable selon les exigences du commanditaire.
Tarifs sur demande de devis, formation ajustable en fonction des typologies de club et de l'abonnement Comiti Club souscrit.

LIEU DE LA FORMATION

Possibilité de dispenser cette formation en présentiel (dans nos locaux ou chez le commanditaire) ou en distanciel (classe virtuelle via logiciel ZOOM) : A définir avec le commanditaire.

QUALITE DU OU DES FORMATEURS

Arnaud ROUSSEL ou Eloïse CAMPS.

Les formateurs sont spécialistes de la solution Comiti Club et disposent de plusieurs années d'expérience dans le monde associatif sportif.

MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques mis en œuvre :

- Présentiel :

- Salle de réunion, rétroprojecteur selon environnement
- Remise de supports aux apprenants : support de présentation et liens vers les ressources utiles partagées (outils, lectures, ...)

- Distanciel :

- Visioconférence
- Si nécessaire remise de supports aux apprenants : support de présentation et liens vers les ressources utiles partagées (outils, lectures, ...)

Programme de formation

Méthodes d'animation :

- Approche théorique, méthodologique, pratique et pragmatique à partir d'exercices, de mises en situation, et de confrontations des expériences des participants et adaptées en fonction de la formation dispensée (distanciel ou présentiel)

Dispositif d'évaluation

- Evaluation des acquis en début en formation :

- Questionnaire individuel ou lors d'un questionnaire des prérequis ou lors d'un échange téléphonique/mail

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :

- Une évaluation des capacités est conduite lors des mises en situations et exercices.

- Evaluation de l'action de formation :

- Questionnaire individuel ou lors d'un questionnaire des acquis ou lors d'un échange en fin de formation
- Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

Validation : Certificat de réalisation.

CONTENU

*Programme exhaustif à affiner selon la durée de formation choisie par le commanditaire.
Présentation de la fonctionnalité site web de la Solution technique Comiti Club destinée aux associations sportives.

Introduction : Echanges sur les informations à communiquer sur le site web.

- Définir les profils et définir la gestion des droits d'administration
- Accès pour se rendre sur la fonctionnalité

Module 1 Définition de votre charte graphique

- Identifier votre logo et ses couleurs
- Choix de l'apparence du site avec les onglets :
 - Apparences
 - Bannière
 - Bannière secondaire

Module 2 Administration Paramétrage Site Web

- Paramétrage des différents onglets :
 - Présentation
 - Actualités
 - Photos
 - Utilisation du logiciel gratuit Canva (<https://www.canva.com/>)
 - Réseaux sociaux

MODALITES D'INSCRIPTION

CONTACT

Afin d'obtenir des renseignements sur cette formation, merci de contacter notre Service Formation par mail à formation@comiti-asso.fr

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter le Service Formation de Comiti pour obtenir votre formulaire d'inscription. *Formation ouverte à inscription toute l'année.*

Complétez-le et envoyez-le par courriel au Service Formation de Comiti formation@comiti-asso.fr.

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 3 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

Programme de formation

Accessibilité aux personnes handicapées

[La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.](#)

Notre Organisme de Formation n'est pas en capacité de former les publics en situation de handicap. C'est pourquoi nous vous proposons, si vous le souhaitez, de vous orienter vers des organismes compétents (voir liste ci-dessous).

Le choix du dispositif et l'aide financière possible dépendent de votre situation professionnelle, demandeur d'emploi ou salarié.

Nous vous invitons également à consulter le site internet : <https://www.monparcours handicap.gouv.fr/formation-professionnelle>.

Vous êtes salarié dans le secteur privé : Vous bénéficiez des mêmes conditions d'accès à la formation que tout autre salarié, avec un droit supplémentaire à un financement, pour cela, merci de contacter : l'[AGEFIPH de votre région](#)

Vous êtes salarié dans le secteur public : Vous bénéficiez des mêmes conditions d'accès à la formation que tout autre salarié, avec un droit supplémentaire à un financement, pour cela, merci de contacter : [le FIPHFP de votre région](#)

Vous êtes demandeur d'emploi : Pour permettre à un demandeur d'emploi en situation de handicap d'acquérir les compétences nécessaires à un emploi durable, l'[AGEFIPH](#), [Pôle Emploi](#) ou d'autres financeurs peuvent participer à la prise en charge du coût d'une formation. Celle-ci doit s'inscrire dans un parcours d'insertion et offrir des perspectives réelles et sérieuses d'accès à l'emploi.

Pour bénéficier de ces aides, le candidat doit contacter son conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale qui l'orientera vers les dispositifs de financement possibles et les mieux adaptés à son projet professionnel. Toute demande d'aide devra être adressée au moins deux mois avant l'entrée en formation.

Vous pouvez prendre contact avec Emilie Référente Handicap du Service Formation Comiti par mail à formation@comiti-asso.fr.